

Signature PV AG de copropriété

Par PIERSIDENT

Bonjour,

Quel risque y a t-il à signer le PV d'une AG de copropriété quand il y a une incohérence d'une voix entre le nombre de présents et le nombre de votants sachant que toutes les décisions ont été prises avec une large majorité?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il est préférable de faire corriger le PV, quitte à publier un modifiant si c'est déjà diffusé avec l'erreur.
Sinon une contestation par un procédurier pourrait faire annuler toutes les décisions.

Par PIERSIDENT

Merci pour cette réponse,

Ce n'est pas signé à cause de cette anomalie, tout va bien.

Bonne soirée